



AUREILHAN, le 12 octobre 2021

### **Convocation du Conseil Municipal**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Lundi 18 octobre 2021 à 18h30,  
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

#### **Ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 septembre 2021 ;
- 2) Composition des commissions municipales ;
- 3) Attribution des marchés de travaux de démolition/reconstruction des vestiaires du stade des Pompons Verts ;
- 4) Modification du règlement intérieur des cimetières « Saint Gérin » et « le Montagna » ;
- 5) Tarifs municipaux : compléments relatifs au cimetière ;
- 6) Modification de la dénomination du Syndicat Intercommunal du Relais Assistante Maternelle « la Maison à malices » ;
- 7) Budget communal : décision modificative n°2 ;
- 8) Attribution de subventions à des associations ;
- 9) Syndicat Départemental d'Énergie : programme d'éclairage public 2021 ;
- 10) Ressources Humaines : autorisation de signature d'un contrat à durée déterminée ;
- 11) Ressources Humaines : autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activité ;
- 12) Forêt communale : assiette de coupe de bois 2022 ;
- 13) Présentation du rapport d'activités 2020 de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- 14) Information sur des mises à disposition d'agents municipaux ;
- 15) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Yannick BOUBÉE